

Index hommes / femmes 2025 au titre de l'année 2024 par société du groupe ASG

L'Index de l'égalité a été conçu comme un outil pratique pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des entreprises.

Conformément à la loi Avenir Professionnel du 5 septembre 2018, ASG publie son index égalité hommes - femmes. En application du barème, cet index tient compte de 4 indicateurs.

Société ALUMINIUM France EXTRUSION Ham :

- Indicateur écart de rémunérations : 35
- Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles : 25
- Indicateur retour de congés maternité : 15
- Indicateur hautes rémunérations : 0

→ **INDEX 75/100**

Objectifs de progression :

Garantir l'égalité de 100% des salaires à l'embauche, quel que soit le sexe, à compétences et expérience équivalente

Une attention particulière sera portée lors des prochaines NAO pour rééquilibrage des salaires en cas d'écart constaté

Promotion professionnelle : Veiller à l'égalité des femmes et des hommes lors de possibilités d'évolution en termes de parcours professionnel et de rémunération

Société ALUMINIUM France EXTRUSION Saint Florentin :

- Indicateur écart de rémunérations : 34
- Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles : 35
- Indicateur retour de congés maternité : non calculable
- Indicateur hautes rémunérations : 5

→ **INDEX 87/100**

Société EXTOL Nantes :

- Indicateur écart de rémunérations : non calculable
- Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles : 35
- Indicateur retour de congés maternité : non calculable
- Indicateur hautes rémunérations : 0

→ **INDEX NC/100**